

Prix de recherche 2013

La campagne de recueil des candidatures pour les deux prix de recherche auxquels la Mission est associée est ouverte.

Une même date vaut pour la clôture de l'une et de l'autre :

Vendredi 19 avril 2013

PRIX JEAN CARBONNIER DE LA RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE

Conditions générales :

Créé en 2005 à l'initiative de la Mission de recherche Droit et Justice, ce prix récompense des travaux qui portent sur le droit ou la justice, quelle que soit la discipline des sciences humaines et sociales concernée.

Rédigés en français, publiés ou non, d'un auteur français ou étranger, ces travaux doivent avoir été achevés - ou soutenus s'il s'agit d'une thèse - entre le **1^{er} septembre 2011 et le 31 décembre 2012**.

Sont pris en considération pour l'attribution du prix les seuls ouvrages qui constituent pour leurs auteurs l'une de leurs premières recherches ou l'un de leurs premiers travaux dans le champ du droit et de la justice. Le prix est d'un montant de 5 000 euros.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

En format pdf :

Un fichier de la thèse ou de l'ouvrage sur Cédérom ou clé USB, référencé comme suit:

PC2013 - Nom de famille

Une Lettre de candidature

Un C.V. mentionnant, notamment les coordonnées du candidat

La liste de ses publications

Le résumé de la thèse (2 à 5 pages)

Le rapport de soutenance

Deux lettres de recommandation, lesquelles peuvent émaner de personnalités scientifiques étrangères. Toutefois, s'agissant d'une thèse, les membres du jury ne sauraient accorder un tel parrainage.

En format papier :

12 exemplaires agrafés du dossier complet à l'exclusion de la thèse ou de l'ouvrage

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés

Conditions de dépôt :

Les candidatures doivent être adressées par voie postale* avant le vendredi 19 avril 2012 (cachet de la Poste faisant foi) ou déposées** ce même jour à la Mission entre 9h30 et 16h.

*Adresse postale :

Mission de recherche Droit et Justice
Ministère de la Justice
Site Michelet— Bureau C 100
13, Place Vendôme 75042 Paris Cedex 01

**En cas de dépôt à la Mission, l'adresse de remise est :

2, rue des Cévennes (Bureau C 100).
75015 Paris
Métro et RER « Javel-André Citroën »
Se munir d'une pièce d'identité à présenter à l'accueil

PRIX VENDÔME

Conditions générales :

Le prix Vendôme, attribué par le Ministère de la Justice et la Mission de recherche Droit et Justice, distingue une thèse de droit pénal, de procédure pénale ou de sciences criminelles portant sur un sujet intéressant particulièrement le ministère de la Justice.

Les candidats devront avoir soutenu leur thèse entre le 1^{er} septembre 2011 et le 31 décembre 2012. Le prix est d'un montant de 3 000 euros.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

En format pdf :

Un fichier de la thèse ou de l'ouvrage sur Cédérom ou clé USB, référencé comme suit:

PV2013 - Nom de famille

Une Lettre de candidature

Un C.V. mentionnant, notamment les coordonnées du candidat

La liste de ses publications

Le résumé de la thèse (2 à 5 pages)

Le rapport de soutenance

Deux lettres de recommandation, lesquelles peuvent émaner de personnalités scientifiques étrangères. Toutefois, s'agissant d'une thèse, les membres du jury ne sauraient accorder un tel parrainage.

En format papier :

12 exemplaires agrafés du dossier complet à l'exclusion de la thèse ou de l'ouvrage

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés

Conditions de dépôt :

Les candidatures doivent être adressées par voie postale* avant le vendredi 19 avril 2012 (cachet de la Poste faisant foi) ou déposées** ce même jour à la Mission entre 9h30 et 16h.

*Adresse postale :

Mission de recherche Droit et Justice
Ministère de la Justice
Site Michelet— Bureau C 100
13, Place Vendôme 75042 Paris Cedex 01

**En cas de dépôt à la Mission, l'adresse de remise est :

2, rue des Cévennes (Bureau C 100).
75015 Paris

Métro et RER « Javel-André Citroën »

Se munir d'une pièce d'identité à présenter à l'accueil